

## **RÉFÉRENCE DE L’OFFRE**

THI-38739

## **INTITULÉ DU POSTE**

CONSEILLER EN SéJOUR SAISONNIER (H/F)

## **LIEU DE TRAVAIL**

VERVINS

## **DESCRIPTIF**

La Plateforme Proch'Emploi Thiérache et Serre recherche un Conseiller en séjour saisonnier H/F pour une structure sur le secteur de Vervins.

Missions et tâches :
- Accueillir et informer les visiteurs au sein des différents bureaux d’information touristique (Vervins, Guise et Parfondeval)
- Accueil physique, téléphonique, numérique (mail, chat, courrier)
- Conseil personnalisé au visiteur (prescripteur de la destination)
- Valorisation du potentiel touristique local
- Traitement des demandes d’information via l’outil de GRC (logiciel Tourinsoft), alimentation de la base de données (saisie et mise à jour des offres)
- Animation de la boutique de produits souvenirs (vente, gestion de caisse via le logiciel Alo@, gestion des stocks, mise en valeur et entretien du site)
- Assurer les tâches administratives et logistiques permettant de garantir le bon fonctionnement des points d’information (gestion de la documentation : stocks…),
- Promouvoir la destination (participation ponctuelle aux évènements locaux à l’occasion desquels l’office de tourisme tiendra un stand touristique)
- Collaboration sur les projets de l’office de tourisme

Compétences et qualités :
- Connaissance et intérêt pour l’offre touristique du territoire
- Connaissance des sites incontournables de la Thiérache (histoire du Familistère, du château fort de Guise, de Parfondeval, des églises fortifiées…)
- Sens du contact et de l’accueil (très bonne expression orale, capacité rédactionnelle)
- Bonne présentation
- Capacité d’écoute et d’analyse des demandes
- Maîtrise des outils informatiques et numériques
- Maîtrise de l’anglais du tourisme
- Autonomie et sens des responsabilités, capacité à travailler en équipe
- Ponctualité (disponibilité les week-ends et jours fériés)

## **PROFIL REQUIS**

BAC OU EQUIVALENT
- Niveau de diplôme : BAC
- Permis B obligatoire et véhiculé
Permis B - Voiture

## **CONTRAT PROPOSÉ**

CDD (- Contrat saisonnier à durée déterminée de 3 à 4 mois : à partir du 1er mai 2024 jusqu’au 31 août 2024)
Temps plein - Temps complet (35h/semaine, du jeudi au dimanche, les lundis et mardis étant votre week-end et le mercredi un jour de repos en compensation du dimanche travaillé selon la convention collective des organismes de tourisme)
- Rémunération selon la grille de rémunération de la Convention collective (échelon entre 1.1 et 1.3 selon le profil)

## **POUR POSTULER**

**Envoyer votre CV et votre lettre de motivation à :**

Plateforme THIéRACHE

thieracheserre@prochemploi.fr